

HABITAT

Un projet,
une solution,
une porte d'entrée
unique.

Rénover son logement

► LES DÉMARCHES



Rénovez votre logement : plus de confort, moins de dépenses !

Vous souhaitez améliorer le confort de votre logement, réduire vos factures d'énergie ou en finir avec une vieille chaudière coûteuse ?

La Communauté de Communes du Pays Fouesnantais (CCPF) vous accompagne dans votre projet de rénovation énergétique. Que vous envisagiez quelques travaux ou une rénovation complète, la CCPF est votre point d'entrée unique pour des conseils techniques et des aides financières adaptées.



2 parcours possibles, selon l'état de votre logement

1 Parcours MaPrimeRénov' "par geste"

- > Pour les logements déjà isolés
 - > Pour des travaux ciblés (ex. : changement de chauffage ou de fenêtres)

Conseillé par la CCPF, vous serez orienté vers les aides mobilisables et accompagné dans les démarches à réaliser.

Quelles sont les aides disponibles* ?

- Installation d'une **pompe à chaleur air/eau** : jusqu'à **5 000 €**
- Chauffe-eau **thermodynamique** : jusqu'à **1 200 €**
- Remplacement de fenêtres simple vitrage par du **double-vitrage** : jusqu'à **100 € par fenêtre**

** Selon l'évolution du dispositif en vigueur*

2 Parcours MaPrimeRénov' "accompagné" (rénovation globale)

- > Pour les logements mal classés au niveau énergétique
 - > Pour les projets de rénovation globale avec un gain d'au moins 2 classes énergétiques

Travaux éligibles :

isolation, changement de chaudière, fenêtres, ventilation

Pour bénéficier de l'aide MaPrimeRénov', vous devez obligatoirement avoir recours à "**Mon Accompagnateur Rénov'**".

La CCPF met donc à votre disposition un interlocuteur de confiance

"**Mon accompagnateur Rénov'**".

Il accompagne les ménages dans leurs projets de travaux de rénovation énergétique. Il assure un accompagnement de bout-en-bout des particuliers dans tout leur parcours de travaux en proposant un appui technique, administratif, financier et social.

Vous pourrez ainsi **concevoir votre projet** et **identifier les aides** auxquelles vous pouvez prétendre, notamment celle de l'Anah*. Cet **accompagnement est gratuit**, sous condition d'engagement des travaux.

** Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat.*



Des aides selon votre catégorie de ressources

Où vous situez-vous ?

1 • Croiser le nombre de personnes composant votre ménage et votre revenu fiscal de référence pour identifier la catégorie à laquelle appartient votre foyer.

Nombre de personnes composant le ménage	TMO Ménages aux revenus très modestes	MO Ménages aux revenus modestes	INT Ménages aux revenus inter-médiaires	SUP Ménages aux revenus supérieurs
1 personne	17 363 €	22 259 €	31 185 €	Supérieur à 31 185 €
2 personnes	25 393 €	32 553 €	45 842 €	Supérieur à 45 842 €
3 personnes	30 540 €	39 148 €	55 196 €	Supérieur à 55 196 €
4 personnes	35 676 €	45 735 €	64 550 €	Supérieur à 64 550 €
5 personnes	40 835 €	52 348 €	73 907 €	Supérieur à 73 907 €
Par personne supplémentaire	+ 5 151 €	+ 6 598 €	+ 9 357 €	+ 9 357 €



2 • Contactez le service Habitat de la CCPF

pour faire un point sur le financement de vos travaux au regard de votre catégorie de revenu.

Votre parcours avec la CC PF, étape par étape



1
Visite à domicile
et **audit énergétique**
avec notre prestataire



2
Définition du scénario
de travaux le plus adapté



3
Aide à l'élaboration
du plan de financement
et à la mobilisation des aides



4
Conseil pour sélectionner
des entreprises locales
compétentes et vérification
de la cohérence des devis
avec les travaux prévus



5
Aide au dépôt
des demandes d'aides



6
Lancement
des travaux après validation
des dossiers d'aides



7
**Accompagnement
administratif**
pour la demande de solde,
des aides et conseils
pour la prise en main du logement





Contactez-nous au 02 98 51 61 27

(du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h 30)

contact@cc-paysfouesnantais.fr



11 espace de Kerourgué • CS 31046 • 29170 FOUESNANT

www.cc-paysfouesnantais.fr

Ce dispositif est financé et déployé grâce à ces partenaires :



**Rénov' Habitat
Bretagne**

avec



**France
Rénov'**
Le service public pour mieux
rénover son habitat

